

Avis public

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, directrice générale, de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal le 13 mai 2019 à 19 h au 286, rue de la Falaise, à Tadoussac.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

DÉROGATION MINEURE **DM2019-002**

Nature et effets :

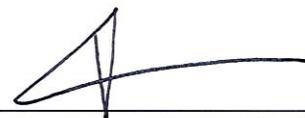
- Demande de dérogation à l'article 11.1.8 du règlement 253 relatif au zonage.
- Demande à ce que :
 - o Suite au versement d'une somme totale de 15 000 \$ à la Municipalité du Village de Tadoussac pour les 10 premières cases de stationnement virtuelles relatives à l'aménagement des 40 premiers sièges de la terrasse située sur le lot 4 342 314 du cadastre du Québec, les 7 prochaines cases de stationnement virtuelles puissent être acquises pour une somme totale de 7 000 \$.

Identification du site concerné :

- 113, rue de la Coupe-de-l'Islet (lot 4 342 314 du cadastre du Québec)

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ à Tadoussac ce 18^e jour d'avril 2019



Marie-Claude Guérin
Directrice générale

